



Association Les Anonymes  
Maison des Associations  
46 Ter, Rue Sainte Catherine  
45000 ORLEANS

## 24<sup>ème</sup> Salon au Château de Saint-Jean-Le-Blanc

du Samedi 31 Octobre au Dimanche 8 Novembre 2020

Cher adhérent, Chère adhérente,

A l'occasion de notre prochaine exposition, l'invité d'honneur sera **Jean BAILLY** et le thème Imaginaire (non obligatoire).

Nous vous demandons de bien vouloir remplir les bordereaux ci-joints et de nous les retourner si possible par mail [dvoretzki.martine@wanadoo.fr](mailto:dvoretzki.martine@wanadoo.fr) pour le 10 Octobre 2020 au plus tard. Avec vos droits d'accrochage : (5€ par tableau et par sculpture). A votre charge de nous adresser votre chèque à l'ordre de l'association « Les Anonymes » ainsi que la liste des permanences à tenir : **obligatoire : au moins 2 h par exposant (à noter sur vos agendas).**

Vous pourrez exposer 4 (ou 5 tableaux) maximum avec un seul tableau « réservé ». Pas de doublons déjà exposés au château. Les sculpteurs peuvent exposer plus d'œuvres, et sont priés d'apporter leurs stèles. Si vous vous absentez à ces dates, merci de nous confirmer que vous serez d'accord pour une baisse du prix d'une œuvre de 10%, selon une demande du visiteur.

### **Dépose des œuvres :**

- Mercredi 28 Octobre 2020 de 17h à 19h
- Jeudi 29 Octobre 2020 de 10 h à 15 h,

Les heures et jours de dépôts sont à respecter, car l'accrochage commence le Jeudi à 15H30 précises. Il est pris en charge par l'équipe du bureau UNIQUEMENT, et ce, dans un souci d'harmonie dans la présentation. Nous essaierons d'accrocher les tableaux par artiste.

**Remise des affiches** : Pour la publicité de l'exposition, quelques affiches et des flyers seront à votre disposition chez Martine DVORETZKI, 18 quai des Augustins 45100 Orléans 0686580606. Si une personne souhaite nous aider à l'affichage, qu'elle en informe Martine qui lui remettra un lot de flyers (les affiches n'étant pas toujours acceptées dans les magasins).

### **VERNISSAGE le Vendredi 30 Octobre 2020 à partir de 18 H 30**

**(il n'est pas possible de déterminer pour l'instant si le vernissage pourra se faire)**

#### RAPPEL DES REGLES

Pour exposer vous devrez avoir acquitté votre cotisation 2020 de 25 € (année civile)

- **Accrochage et cadres résistants, facile à poser, avec des cordes solides** exclusivement (pas de ficelles à rôtis !), car les crochets et autres systèmes ne conviennent pas avec les systèmes d'accrochage du Château.
- Les systèmes d'accrochage seront vérifiés à la dépose des tableaux, tout manquement entraînera le refus de l'œuvre.
- **NOUVEAUTE : Au dos du tableau, devra figurer votre nom, le titre de l'œuvre et son prix.**
- Si vous oubliez de déposer vos tableaux aux jours mentionnés, aucune relance ne sera faite et aucun remboursement ne sera effectué.
- Les chèques de ventes seront libellés au nom de l'artiste et vous seront remis à la fin de l'exposition.
- En cas de résidence éloignée, un acheteur pourra emporter aussitôt le tableau acheté.
- L'association se réserve 10% (Dons sur chaque vente)
- Nous déclinons toute responsabilité en cas de « chèque en bois ».
- **Assurance** : du fait de notre adhésion à la Maison des Associations, nous sommes assurés à la MACIF, de même que la mairie de St Jean le Blanc est assurée pour le Château. Ces assurances ne concernent que la responsabilité civile. **L'association décline toute responsabilité quant aux déprédations, vols ou pertes qui pourraient être subis sur les œuvres des participants, qui peuvent les assurer par ailleurs.**
- **Décrochage : Dimanche 8 Novembre à 19 H** -  votre présence est nécessaire

Nous comptons sur votre participation qui contribuera au succès de cette exposition.

Le Bureau